



BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale des comptes administratifs des budgets annexes de l'activité « Eau »	4
1.1 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT1 - Eau »	4
1.2 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT2 - Eau »	4
1.3 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT3 - Eau »	4
1.4 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT5 - Eau »	5
1.5 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT6 - Eau »	5
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	6
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	6
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	6
3. Le compte administratif du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 - Eau »	9
3.1.4 La dette du budget annexe « CT1 - Eau »	10
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 - Eau »	11
3.2.1 Le volume des autorisations de programme	11
3.2.2 L'avancement des autorisations de programme	11
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 - Eau »	13
3.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	13
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	14
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1 - Eau »	15
3.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	15
3.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	16
4. Le compte administratif du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT2 - Eau »	18
4.1.4 La dette du budget annexe « CT2 - Eau »	19
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT2 - Eau »	20
4.2.1 Le volume des autorisations de programme	20
4.2.2 L'avancement des autorisations de programme	20
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT2 - Eau »	21
4.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	21
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	22
4.4 La section d'investissement du budget annexe « CT2 - Eau »	23
4.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	23
4.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	24
5. Le compte administratif du budget annexe « CT3 - Eau »	25

5.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT3 - Eau »	26
5.1.4 La dette du budget annexe « CT3 - Eau »	27
5.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT3 - Eau »	28
5.2.1 Le volume des autorisations de programme	28
5.2.2 L'avancement des autorisations de programme	28
5.3 La section 'exploitation du budget annexe « CT3 - Eau »	29
5.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	29
5.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	30
5.4 La section d'investissement du budget annexe « CT3 – Eau »	31
5.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	31
5.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	32
6. Le compte administratif du budget annexe « CT5 – Eau »	33
6.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT5 - Eau »	34
6.1.4 La dette du budget annexe « CT5 - Eau »	35
6.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT5 - Eau »	36
6.2.1 Le volume des autorisations de programme	36
6.2.2 L'avancement des autorisations de programme	36
6.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT5 - Eau »	37
6.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	37
6.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	38
6.4 La section d'investissement du budget annexe « CT5 - Eau »	39
6.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	39
6.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	40
7. Le compte administratif du budget annexe « CT6 - Eau »	41
7.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT6 - Eau »	41
7.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT6 - Eau »	41
7.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT6 – Eau »	41
7.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT6 - Eau »	42
7.1.4 La dette du budget annexe « CT6 - Eau »	43
7.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT6 - Eau »	44
7.2.1 Le volume des autorisations de programme	44
7.2.2 L'avancement des autorisations de programme	44
7.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT6 - Eau »	45
7.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	45
7.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	46
7.4 La section d'investissement du budget annexe « CT6 - Eau »	47
7.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	47
7.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	48

1. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT1 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 19 556,80 K€, soit 84% par rapport au total budgété 2023 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 17 514,66 K€, soit 39% par rapport au total voté 2023.

1.2 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT2 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 5 272,21 K€, soit 53% par rapport au total budgété 2023 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 4 575,67 K€, soit 39% par rapport au total voté 2023.

1.3 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT3 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 1 329,81 K€, soit 19% par rapport au total budgété 2023 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 6 046,32 K€, soit 53% par rapport au total voté 2023.

1.4 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT5 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 2 238,47 K€, soit 37% par rapport au total budgété 2023 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 4 505,84 K€, soit 32% par rapport au total voté 2023.

1.5 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT6 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 9 337,26 K€, soit 74% par rapport au total budgété 2023 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 6 604,41 K€, soit 80% par rapport au total voté 2023.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	42 901,84	41 715,87	35 269,88	-7 631,96	-18%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	16 239,68	18 324,83	15 781,75	-457,93	-3%
Epargne de gestion courante (EBG)	26 662,15	23 391,05	19 488,13	-7 174,02	-27%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	62%	56%	55%		-11%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	567,93	1 705,31	1 425,89	857,96	151%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	5 088,56	4 555,67	2 568,12	-2 520,44	-50%
Résultat exceptionnel large	-4 520,63	-2 850,37	-1 142,22	3 378,40	-75%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	22 141,53	20 540,68	18 345,90	-3 795,62	-17%
Taux d'épargne de gestion	51%	47%	50%		-2%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	1 098,26	1 250,76	1 193,11	94,85	9%
<i>Recettes réelles</i>	43 469,77	43 421,18	36 695,77	-6 773,99	-16%
<i>Dépenses réelles</i>	22 426,50	24 131,26	19 542,98	-2 883,52	-13%
Epargne brute (EBE)	21 043,27	19 289,92	17 152,80	-3 890,47	-18%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	48%	44%	47%		-3%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	4 455,12	4 747,13	4 741,40	286,29	6%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	41 905,91	41 555,12	41 555,12	-350,79	-1%
Epargne nette (ENE)	16 588,15	14 542,79	12 411,39	-4 176,76	-25%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	38%	33%	34%		

L'épargne de gestion courante est en forte diminution entre 2022 et 2023, avec une baisse plus rapide des recettes que des dépenses. Le taux d'épargne de gestion atteint 55 %, il traduit d'importantes marges de manœuvre.

L'épargne brute diminue également en 2023 avec 47% mais couvre largement le remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette est en diminution entre 2022 et 2023, passant de 38 % à 34%, elle représente une capacité à investir importante.

2.2 LA DETTE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « Eau ».

	En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
CT1	Volume	4 356 K€	556 K€	13 K€	0	3 800 K€
CT2	Volume	9 483 K€	738 K€	266 K€	0	8 745 K€
CT3	Volume	12 913 K€	1 402 K€	415 K€	0	11 512 K€
CT5	Volume	22 164 K€	1 801 K€	439 K€	1 000 K€	21 363 K€
CT6	Volume	1 486 K€	244 K€	57 K€	0	1 242 K€
TOTAL	Volume	50 403 K€	4 741 K€	1 190 K€	1 000 K€	46 661 K€

Le stock de dette est de 46 661 K€ au 31 décembre 2023.

Il est à noter que 4 des 5 budgets annexes « Eau », n'ont pas souscrit de nouveaux emprunts en 2023.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **84 %** et correspond à un total de **19 557 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **96 %**, correspondant à un total de titre émis égal à **20 221 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **6 154 K€** et les recettes réelles **18 670 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **39 %** et correspond à un total de mandats émis de **17 515 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **101 %** et correspond à un total de titres émis de **20 108 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **13 875 K€** et les recettes réelles **4 617 K€** (intégralement composées de subventions reçues).

3.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	2 278,36		664,29	2 942,65
INVESTISSEMENT	25 055,71		2 593,38	27 649,09
TOTAL	27 334,06	0,00	3 257,67	30 591,74

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est positif.

Le budget « CT1 – Eau » enregistre un résultat global de clôture de 30 591,74 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 2 942,65 K€
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 27 649,09 K€

3.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	18 789,52	18 238,24	18 104,98	-684,54	-4%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	5 904,01	6 294,66	5 555,51	-348,50	-6%
Epargne de gestion courante (EBG)	12 885,50	11 943,58	12 549,47	-336,03	-3%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	69%	65%	69%		1%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	222,41	1 131,01	565,09	342,68	154%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	1 517,66	2 165,86	588,33	-929,32	-61%
Résultat exceptionnel large	-1 295,25	-1 034,85	-23,25	1 272,00	-98%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	11 590,26	10 908,73	12 526,22	935,97	8%
Taux d'épargne de gestion	61%	56%	67%		10%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	8,25	11,40	10,35	2,10	25%
<i>Recettes réelles</i>	19 011,93	19 369,25	18 670,07	-341,86	-2%
<i>Dépenses réelles</i>	7 429,92	8 471,92	6 154,20	-1 275,72	-17%
Epargne brute (EBE)	11 582,00	10 897,32	12 515,87	933,87	8%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	61%	56%	67%		10%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	424,89	555,84	555,84	130,95	31%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	26 244,44	27 334,06	27 334,06	1 089,62	4%
Epargne nette (ENE)	11 157,11	10 341,48	11 960,03	802,91	7%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	59%	53%	64%		

L'épargne de gestion courante (EBG) atteint 12 549,47 K€. Elle enregistre une baisse de 3% par rapport à 2022.

L'épargne de gestion : son taux est de 67%, en hausse de 10% par rapport à 2022 du fait de l'amélioration du résultat exceptionnel.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : le montant de l'épargne brute augmente sur 2023 passant d'un taux de 61% à 67%.

L'épargne nette : le taux est de 67% en 2023 contre 59% sur 2022.

3.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	4 356,10	555,84	12,55	0,00	3 800,26

Sur l'exercice 2023, l'encours de la dette du budget annexe « CT1 - Eau » a diminué du montant du remboursement de l'annuité en capital. Un montant de capital remboursé, en 2023, de 555,84 K€,

L'encours de dette s'élève au 31 décembre 2023 à 3 800,26 K€.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT1 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	Opérations Eau	179 928,08	124 599,26	25 044,00	13 319,07	111 280,19	9,35
Total		179 928,08	124 599,26	25 044,00	13 319,07	111 280,19	9,35

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 179 928,08 K€. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 9,35 ans à volume de crédits de paiement constants.

Au cours de l'exercice 2023, le volume d'autorisation de programme a été augmenté de 25 044,00 K€ réparti comme il suit :

- ✓ 480,00 K€ pour des études 2023/2025 ;
- ✓ 13 200,00 K€ pour la liaison Merlan PTD Marseille 13 ;
- ✓ 1 164,00 K€ de travaux de mise en buse du canal de Marseille ;
- ✓ 1 800,00 K€ pour le réseau « Haut Bédoule » et Septème ;
- ✓ 8 400,00 K€ de sécurisation des interventions sur le canal de Marseille

3.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	204 972 080,00	40 125 266,10	13 319 068,04	26%

Code opération	Libellé des 9 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2020101100	SECOURS EN EAU POTABLE DU SECTEUR CT1 OUEST (FEEDER)	35 000 000,00	222 111,71 €	268 430,66 €	1,40%
2007103300	EAU - REALISATION DE LA GALERIE DES JANOTS A LA CIOTAT	32 980 000,00	25 274 661,36 €	0,00 €	76,64%
2020100800	MODERNISATION DE L'USINE DE POTABILISATION DE SAINTE MARTHE MARSEILLE	21 400 000,00	145 178,38 €	5 865,00 €	0,71%
2009101400	RESTAURATION DE L'AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR (1ère tranche)	18 200 000,00	11 107 105,89 €	3 034 993,01 €	77,70%
2015101000	EXTENSION DOTATION POTABILISATION GIRAUDETS	17 000 000,00	260 288,95 €	0,00 €	1,53%
2015101400	STABILISATION DE LA GALERIE DE LA BATARELLE	9 000 000,00	484 886,05 €	6 301 696,66 €	75,41%
2011115200	MISE EN BUSE DU CANAL TRONCON SAVINE LOMBARD	7 425 988,83	136 617,30 €	0,00 €	1,84%
2018101700	POSE FEEDER SOUS BOULEVARD URBAIN SUD	5 000 000,00	1 204 984,60 €	0,00 €	24,10%
2018101800	SCHEMA DIRECTEUR EAU	5 000 000,00	1 289 431,86 €	361 115,81 €	33,01%

L'avancement est en moyenne de 26%. Les opérations « Restauration de l'Aqueduc de Roquefavour » et « station de la galerie de la Batardelle » sont les principales réalisations avec respectivement 3 034,99 K€ et 6 301,70 K€.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	19 011,93	19 369,25	18 670,07	96%	-2%
Recettes de gestion courante	18 789,52	18 238,24	18 104,98	99%	-4%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 052,15	16 138,31	16 128,84	100%	0%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations	502,90	594,95	505,30	85%	0%
75 - Autres produits de gestion courante	2 231,93	1 502,44	1 423,37	95%	-36%
013-Atténuation des charges	2,54	2,54	47,48		
Autres recettes d'exploitation	222,41	1 131,01	565,09	50%	154%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	194,00	231,43	254,50	110%	31%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	28,40	899,58	310,59		
Recettes d'ordre	1 411,17	1 594,51	1 551,02	97%	10%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 411,17	1 594,51	1 551,02	97%	10%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	20 423,09	20 963,76	20 221,09	96%	-1%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	3 113,84	2 278,36	2 278,36	100%	-27%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	23 536,93	23 242,12	22 499,45	97%	-4%

Les recettes d'exploitation marquent une diminution de -4% entre 2022 et 2023.

Les produits et services (reversement de la surtaxe eau) sont stables tout comme les dotations (participation annuelle aux recettes des délégataires).

Il y a une hausse des produits exceptionnels, qui évoluent de 194 K€ à 255 K€, soit +31% (composés principalement de 114K€ de cession immobilière, 113K€ de régularisation de trop versé à la Société des Eaux de Marseille, des régularisations de rattachements 2022 pour 14K€, et 11K€ de remboursement de taxe foncière 2022).

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	7 429,92	8 471,92	6 154,20	73%	-17%
Dépenses de gestion courante	5 904,01	6 294,66	5 555,51	88%	-6%
011 - Charges à caractère général	1 096,00	1 943,02	1 356,24	70%	24%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 133,72	3 679,98	3 515,73	96%	-15%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	674,30	671,66	683,55	102%	1%
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses d'exploitation	1 525,91	2 177,26	598,69	27%	-61%
66 - Charges financières	8,47	14,38	12,55	87%	48%
67 - Charges exceptionnelles	1 517,44	2 162,89	586,13	27%	-61%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	13 828,65	14 770,19	13 402,60	91%	-3%
023 - Virement à la section d'investissement	-	201,30	-		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 828,65	14 568,90	13 402,60	92%	-3%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses d'exploitation	21 258,57	23 242,12	19 556,80	84%	-8%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	21 258,57	23 242,12	19 556,80	84%	-8%

Le niveau des dépenses d'exploitation diminue globalement, avec une baisse de -8%, alors qu'au les dépenses réelles diminuent de -17%, avec un taux d'exécution de 73% du budget voté.

Les charges à caractère général augmentent de 24%, alors que le chapitre 012 sur les charges de personnel baissent de -15% et que le chapitre 65 reste globalement stable avec 1% d'augmentation.

La baisse sur le chapitre 012 et l'augmentation du chapitre 011 sont liées à une modification d'affectation des charges relatives aux frais de structure.

Les autres charges de gestion courante sont en hausse de 1%, (pour rappel sur 2022, le versement de la redevance transport pour la station de potabilisation « Valtrède » pour un montant de 349 K€ avait pesé sur cette ligne suite au solde de la redevance de 2021. Sur l'exercice 2023, la fourniture d'eau brute « Valtrède » s'élève à 250 K€). Les autres natures de prestations sont stables.

Les charges exceptionnelles sont constituées de subventions accordées à l'ONG Solidarités Internationales (82K€), ou à des pays bénéficiaires tels que le Sénégal (40 K€) ou la Guinée (27 K€).

La diminution de 61% sur le chapitre 67 « charges exceptionnelles », est principalement liée à la nature 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » en nette baisse (798 K€ en 2022 contre 3 K€ en 2023).

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	11 766,79	39 581,39	13 874,91	35%	18%
Dépenses d'équipement	11 341,90	38 986,34	13 319,07	34%	17%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	11 341,90	38 986,34	13 319,07	34%	17%
Dépenses financières	424,89	595,04	555,84	93%	31%
16 - Emprunts et dettes assimilées	424,89	595,04	555,84	93%	31%
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	1 613,01	5 311,74	3 639,75	69%	126%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 411,17	1 594,51	1 551,02	97%	10%
041 - Opérations patrimoniales	201,84	3 717,23	2 088,73	56%	935%
Total dépenses d'investissement	13 379,80	44 893,13	17 514,66	39%	31%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	13 379,80	44 893,13	17 514,66	39%	31%

Les dépenses d'investissement, progressent de 13 380 K€ en 2022 à 17 515 K€ en 2023 (+31%).

cette évolution s'explique essentiellement par une hausse de 17% des opérations d'équipement et celle des dépenses d'ordre (3 640 K€ sur 2023 contre 1 613 K€ en 2022).

La principale réalisation concerne la stabilisation de la galerie de la Batarelle avec le confortement de l'ouvrage permettant le transfert d'eau brute et d'eau potable vers les zones aval urbanisées.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	1 274,41	1 350,00	4 616,72	342%	262%
Recettes d'équipement	1 274,41	1 350,00	4 616,72	342%	262%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 095,68	1 350,00	4 616,72	342%	321%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)					
20- Immobilisations corporelles	0,20				
23- Immobilisations en cours	178,53				-100%
Recettes financières	0,00	0,00	0,00		
10- Dotations, fonds divers, réserves					
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	14 030,49	18 487,43	15 491,33	84%	10%
021 - Virement de la section de fonctionnement		201,30		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 828,65	14 568,90	13 402,60	92%	-3%
041 - Opérations patrimoniales	201,84	3 717,23	2 088,73	56%	935%
Total recettes d'investissement	15 304,90	19 837,42	20 108,05	101%	31%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	23 130,61	25 055,71	25 055,71	100%	-3%
Total des recettes d'investissement cumulées	38 435,50	44 893,13	45 163,75	101%	18%

Les recettes d'investissement cumulées augmentent de 18% entre 2022 et 2023. Elles passent en effet de 38 436 K€ à 45 163 K€, ce qui s'explique principalement par un excédent reporté pour un montant de 25 055 K€.

En dehors de ce montant reporté, les recettes d'investissement augmentent fortement (x 2,6). Cet écart s'explique essentiellement par une hausse des subventions d'investissement, essentiellement versées par l'Agence de l'Eau et la Région Sud, qui passent de 1 096 K€ en 2022 à 4 616 K€ en 2023.

4. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **53%** et correspond à un total de **5 272 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **586%**, correspondant à un total de titre émis égal à **5 883 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **3 458 K€** et les recettes réelles **4 773 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **39%** et correspond à un total de mandats émis de **4 576 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **19%** et correspond à un total de titres émis de **1 936 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **3 415 K€** et les recettes réelles **122 K€** dont 89 K€ de subventions.

4.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	3 047,33		610,99	3 658,32
INVESTISSEMENT	1 567,90		-2 639,30	-1 071,40
TOTAL	4 615,23	0,00	-2 028,31	2 586,92

Le budget annexe « CT2 - Eau » enregistre un résultat global de clôture de 2 586,92 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 3 658,32 K€
- ✓ Résultat de la section d'investissement : - 1 071,40 K€.

4.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023 en K€	CA 2022/2023 en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	6 862,75	4 753,85	4 104,19	-2 758,56	-40%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 664,00	1 830,81	1 271,54	-392,45	-24%
Epargne de gestion courante (EBG)	5 198,75	2 923,04	2 832,65	-2 366,10	-46%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	76%	61%	69%		-9%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	253,20	568,30	618,72	365,52	144%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	2 928,64	2 166,82	1 917,00	-1 011,64	-35%
Résultat exceptionnel large	-2 675,44	-1 598,52	-1 298,28	1 377,16	-51%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2 523,31	1 324,52	1 534,37	-988,94	-39%
Taux d'épargne de gestion	35%	25%	32%		-8%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	200,47	273,88	269,67	69,20	35%
<i>Recettes réelles</i>	7 115,95	5 322,15	4 722,92	-2 393,03	-34%
<i>Dépenses réelles</i>	4 793,11	4 271,51	3 458,22	-1 334,89	-28%
Epargne brute (EBE)	2 322,84	1 050,64	1 264,70	-1 058,14	-46%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	33%	20%	27%		-18%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	745,49	738,22	738,22	-7,27	-1%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	3 409,21	4 648,63	4 648,63	1 239,42	36%
Epargne nette (ENE)	1 577,35	312,42	526,47	-1 050,88	-67%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	22%	6%	11%		

L'épargne de gestion courante (EBG) est de l'ordre de 5 198,75 K€ pour se réduire sur l'exercice 2023 à 2 832,62 K€. Son taux passe de 76% en 2022 à 69% en 2023.

L'épargne de gestion : Son taux en 2023 est de 32% (contre 35% en 2022) et le résultat exceptionnel large est encore déficitaire. Il s'explique par l'annulation et la réémission de titres sur années antérieures afin d'assurer une régularisation de TVA.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le montant de l'épargne brute baisse de manière importante en 2023 passant d'un taux de 33% à 27%.

L'épargne nette : Pour le budget annexe « CT2- Eau » en 2022, le taux est de 11% contre 22% sur le précédent exercice.

4.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT2 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	9 483,34	738,22	265,99	0,00	8 745,12

Les 34 emprunts de ce budget annexe sont des emprunts transférés par les communes.

Aucun nouvel emprunt n'a été levé pour le budget annexe « CT2 - Eau ».

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT2 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	Opérations Eau	44 291,07	26 009,72	0,00	2 677,16	23 332,56	9,72
Total		44 291,07	26 009,72	0,00	2 677,16	23 332,56	9,72

Le budget « CT2- Eau » est globalisé sur une opération Eau.

Le montant du mandaté 2023 est de 2 677,16 K€.

4.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	44 291 070,00	18 281 349,97	2 677 161,73	47%

Le budget annexe « CT2 – Eau » a été créé en 2018, son taux d'avancement est de 47%

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	7 115,95	5 322,15	4 722,92	89%	-34%
Recettes de gestion courante	6 862,75	4 753,85	4 104,19	86%	-40%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 694,91	4 621,70	4 044,04	88%	-40%
74 - Dotations et participations	13,22				
75 - Autres produits de gestion courante	143,36	123,45	49,14	40%	-66%
013-Atténuation des charges	11,26	8,70	11,02		
Autres recettes d'exploitation	253,20	568,30	618,72	109%	144%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	253,20	568,30	618,72	109%	144%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	495,57	1 557,43	1 160,28	74%	134%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	495,57	1 557,43	1 160,28	74%	134%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	7 611,52	6 879,58	5 883,20	86%	-23%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 749,92	3 047,33	3 047,33	100%	74%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	9 361,44	9 926,91	8 930,53	90%	-5%

Le montant des recettes d'exploitation s'élève à 5 883 K€ soit un taux d'exécution de 86 %. Il varie de -23% par rapport à l'exercice 2022.

- ✓ Les recettes réelles ont été surévaluées sur l'exercice 2022 suite à l'annulation et la réémission de titres sur années antérieures pour un montant de 2 896,10 K€. En 2023, les recettes réelles atteignent 4 722,92 K€ avec un taux d'exécution de 89%.

Il s'agit principalement des surtaxes des différents délégataires comme la SEM ou la SAUR.

- ✓ Les recettes du chapitre 70 sont en diminution de 40% passant de 6 694,91 K€ sur l'exercice 2022 à 4 044,04 K€ sur l'exercice 2023. La diminution porte sur le compte 70128 et concerne la surtaxe versée par la société des eaux de Marseille. Cette baisse s'explique par la baisse des volumes facturés et par un transfert de gestion vers la Régie des Eaux du Pays d'Aix sur le périmètre de quelques communes (Vitrolles est la commune la plus importante concernée). Il y a également une diminution du nombre de rattachements sur 2023 liée à des nouvelles modalités de gestion des rattachements.
- ✓ Les recettes sur produits exceptionnels sont en augmentation passant de 253,20 K€ sur l'exercice 2022 à 618,72 K€ sur l'exercice 2023. Cette différence s'explique par la fin du contrat de délégation de service public sur la commune Les Pennes Mirabeau pour 610 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements des subventions (1 160,28 K€).

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	4 793,11	4 271,51	3 458,22	81%	-28%
Dépenses de gestion courante	1 664,00	1 830,81	1 271,54	69%	-24%
011 - Charges à caractère général	720,44	764,45	421,76	55%	-41%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	941,54	1 040,41	847,32	81%	-10%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,01	25,96	2,47	10%	23%
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses d'exploitation	3 129,11	2 440,70	2 186,68	90%	-30%
66 - Charges financières	198,14	274,49	265,99	97%	34%
67 - Charges exceptionnelles	2 930,97	2 166,20	1 920,69	89%	-34%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	1 521,00	5 655,40	1 813,99	32%	19%
023 - Virement à la section d'investissement	-	3 205,37			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 521,00	2 450,03	1 813,99	74%	19%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation	6 314,11	9 926,91	5 272,21	53%	-17%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	6 314,11	9 926,91	5 272,21	53%	-17%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à 5 272,21 K€ soit une diminution globale de -17% par rapport à 2022. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en baisse de -41% à la suite du report du paiement des factures d'achat d'eau non réceptionnées sur l'exercice 2023.
- ✓ Les charges de personnel représentent 847,32 K€ avec un taux d'exécution de 81%. Ce poste de dépenses est en diminution de -10% à la suite de la réaffectation d'agents entre les compétences eau et assainissement dans le cadre de la réorganisation et des besoins de terrain.
- ✓ Les autres charges de gestion courante augmentent de 23%, pour atteindre 2,47 K€.
- ✓ Les charges financières sont constatées à 265,99 K€. Elles sont en hausse de 34% par rapport à l'exercice 2022.
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 920,69 K€ pour l'exercice 2023 soit une diminution de 34% par rapport à 2022.
- ✓ Les dépenses d'ordre en 2023 sont de 1 813,99 K€ (+19% par rapport à 2022). Il s'agit des dotations aux amortissements des investissements. Cette hausse résulte d'une mise à jour des immobilisations sur le budget annexe « CT2- Eau ».

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	2 020,65	5 964,17	3 415,39	57%	69%
Dépenses d'équipement	1 275,16	5 189,03	2 677,16	52%	110%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	1 275,16	5 189,03	2 677,16	52%	110%
Dépenses financières	745,49	775,13	738,22	95%	-1%
16 - Emprunts et dettes assimilées	745,49	775,13	738,22	95%	-1%
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	495,58	5 899,53	1 160,28	20%	134%
040 - Opérations de transfert entre sections	495,58	1 557,43		0%	-100%
041 - Opérations patrimoniales		4 342,10	1 160,28	27%	
Total dépenses d'investissement	2 516,23	11 863,69	4 575,67	39%	82%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 516,23	11 863,69	4 575,67	39%	82%

En 2023, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2023 augmentent de 110% par rapport à 2022 pour atteindre un total de 2 677 K€. Les dépenses d'équipement affichent taux de réalisation de 52%. Certaines opérations sous convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage (TTMO) sont conditionnées aux demandes de remboursement des communes et n'ont pu aboutir sur cet exercice ;
- ✓ Les dépenses financières sont constantes par rapport à l'exercice 2022 ;
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 1 160,28 K€ (+134% par rapport à 2022). Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement perçues.

En 2023, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 4 575,67 K€ soit une hausse de 82% par rapport à 2022.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	1 259,19	298,29	122,38	41%	-90%
Recettes d'équipement	903,84	264,89	88,98	34%	-90%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	903,84	264,89	88,98	34%	-90%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-				
20- Immobilisations corporelles					
23- Immobilisations en cours					
Recettes financières	355,35	33,40	33,40		
10- Dotations, fonds divers, réserves	355,35	33,40	33,40		
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 521,00	9 997,50	1 813,99	18%	19%
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 205,37		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 521,00	2 450,03	1 813,99	74%	19%
041 - Opérations patrimoniales		4 342,10		0%	
Total recettes d'investissement	2 780,19	10 295,79	1 936,36	19%	-30%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 303,93	1 567,90	1 567,90	100%	20%
Total des recettes d'investissement cumulées	4 084,13	11 863,69	3 504,26	30%	-14%

Les recettes d'investissement pour l'année 2023 se répartissent comme il suit :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 88,98 K€ avec un taux de réalisation de 34%. Les principaux financeurs sont l'Agence de l'Eau et le Département des Bouches-du-Rhône.
- ✓ Les recettes d'ordre représentent 1 813,99 K€, il s'agit des dotations aux amortissements.

Ainsi, le total des recettes d'investissement recouvrées en 2023 est de 1 936,36 K€ avec un taux d'exécution de 19%.

5. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **19%** et correspond à un total de **1 330 K€**, en recettes le taux d'exécution s'élève à **40%**, correspondant à un total de titre émis égal à **1 895 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **786 K€** et les recettes réelles **1 626 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **53%** et correspond à un total de mandats émis de **6 046 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **19%** et correspond à un total de titres émis de **1 723 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **5 778 K€** et les recettes réelles **1 180 K€** dont 92 K€ de subventions.

5.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	2 157,68		564,93	2 722,61
INVESTISSEMENT	2 420,65		-4 323,14	-1 902,49
TOTAL	4 578,33	0,00	-3 758,20	820,13

Le budget annexe « CT3 – Eau » enregistre un résultat global de clôture de **820,13 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : **2 722,61 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 1 902,49 K€** ;

5.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023 en K€	CA 2022/2023 en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 604,47	4 505,22	1 534,06	-3 070,41	-67%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	380,13	488,78	371,49	-8,64	-2%
Epargne de gestion courante (EBG)	4 224,34	4 016,44	1 162,57	-3 061,77	-72%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	92%	89%	76%		-17%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	15,05	0,00	92,29	77,24	513%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	99,49	18,88	-7,56	-107,05	-108%
Résultat exceptionnel large	-84,44	-18,88	99,85	184,29	-218%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	4 139,90	3 997,56	1 262,43	-2 877,47	-70%
Taux d'épargne de gestion	90%	89%	78%		-13%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	411,12	465,56	422,47	11,35	3%
<i>Recettes réelles</i>	4 619,52	4 505,22	1 626,35	-2 993,17	-65%
<i>Dépenses réelles</i>	890,74	973,22	786,39	-104,35	-12%
Epargne brute (EBE)	3 728,78	3 532,00	839,96	-2 888,82	-77%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	81%	78%	52%		-36%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 377,63	1 401,91	1 401,91	24,29	2%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	4 842,71	4 578,33	4 578,33	-264,38	-5%
Epargne nette (ENE)	2 351,15	2 130,09	-561,95	-2 913,11	-124%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	51%	47%	-35%		

L'épargne de gestion courante (EBG) : En 2023, le taux de cette épargne est de 76% en diminution par rapport à 2022 avec une importante baisse de -72%.

L'épargne de gestion : Le taux d'épargne de gestion est en baisse de -70% par rapport à 2022. Le résultat exceptionnel large est bénéficiaire sur cet exercice 2023.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le taux d'épargne brute est en baisse de - 36% en 2023 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement de l'investissement. Elle s'élevait à 3 728,79 K€ en 2022 passant à présent à 839,96 K€ et ne couvre plus l'annuité en capital de la dette à hauteur de 1 401,91 K€.

L'épargne nette : Le taux d'épargne nette est en baisse et atteint -35% soit -561,95 K€.

5.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT3 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	12 913,43	1 401,91	414,91	0,00	11 511,51

Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire depuis 2016 pour ce budget qui suit une trajectoire de désendettement.

5.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

5.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT3 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	Opérations Eau	84 257,00	64 578,00	0,00	3 646,92	60 931,08	17,71
Total		84 257,00	64 578,00	0,00	3 646,92	60 931,08	17,71

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 84 257,00 K€ et concerne uniquement le programme « Eau ». Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2023 à 60 931,08 K€. La durée de résorption des autorisations (nombres d'années nécessaires à l'extinction du « Reste à financer » sur la base du mandaté 2023) des autorisations de programme portées sur le budget annexe « CT3 – Eau » est de 18 ans.

5.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	84 257 000,00	17 369 495,74	3 646 915,58	25%

Le taux d'avancement de 25% se décline comme il suit :

	Libellé des 3 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2017301201	Réseau et infrastructures AEP	44 908 900,00	16 454 080,61 €	3 628 962,87 €	44,72%
2017301202	Securisation AEP	8 647 100,00	881 363,70 €	17 952,71 €	10,40%
2017301203	UPEP	30 701 200,00	34 051,43 €		0,11%

5.3 LA SECTION 'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	4 619,52	4 505,22	1 626,35	36%	-65%
Recettes de gestion courante	4 604,47	4 505,22	1 534,06	34%	-67%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 571,80	4 465,66	1 529,94	34%	-67%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	32,47	39,35	0,01	0%	-100%
013-Atténuation des charges	0,20	0,20	4,11		
Autres recettes d'exploitation	15,05	0,00	92,29		513%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	15,05	0,00	92,29		513%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	240,04	268,39	268,39	100%	12%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240,04	268,39	268,39	100%	12%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	4 859,56	4 773,61	1 894,74	40%	-61%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	146,06	2 157,68	2 157,68	100%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 005,62	6 931,29	4 052,43	58%	-19%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à 1 894,74 K€, avec un taux d'exécution de 40%. Ces recettes d'exploitation diminuent de -61% par rapport à 2022. La diminution porte principalement sur la nature 70128 et concerne le versement de la surtaxe par la société Agglopoie Provence Eau. Cette baisse s'explique par une diminution des volumes facturés et aux restrictions d'eau due à la sécheresse. Il y a une diminution du nombre de rattachements sur 2023 liée aux nouvelles modalités de gestion des rattachements. Les modalités de facturation ne sont pas mensuelles mais semestrielle, ce qui entraine un décalage important en termes de recettes.
- ✓ Les recettes réelles 2023 sont réalisées à hauteur de 1 626,35 K€, soit un taux d'exécution de 36 % en baisse de -65% par rapport au précédent exercice. Ces recettes réelles sont composées presque exclusivement des produits des services, du domaine et ventes diverses pour 1 529,94 K€ et 92,29 K€ de produits exceptionnels liés à la régularisation des rattachements 2022.

5.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	890,74	973,22	786,39	81%	-12%
Dépenses de gestion courante	380,13	488,78	371,49	76%	-2%
011 - Charges à caractère général	71,34	146,12	76,19	52%	7%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	308,79	335,96	293,78	87%	-5%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	6,70	1,52	23%	
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses d'exploitation	510,61	484,44	414,91	86%	-19%
66 - Charges financières	410,29	466,24	414,91	89%	1%
67 - Charges exceptionnelles	100,32	18,20		0%	-100%
68 - provisions	-				
Dépenses d'ordre	1 957,20	5 958,08	543,42	9%	-72%
023 - Virement à la section d'investissement		3 935,28			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 957,20	2 022,80	543,42	27%	-72%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation	2 847,94	6 931,29	1 329,81	19%	-53%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 847,94	6 931,29	1 329,81	19%	-53%

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 1 329,81 K€, soit un taux d'exécution de 19%. Les dépenses de fonctionnement diminuent de -53% par rapport à 2022. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les dépenses réelles 2023 sont de 786,39 K€ soit un taux d'exécution de 81 % en chute de -12% par rapport à 2022. Elles retracent, pour l'essentiel, les intérêts de la dette (414,91 K€) et les charges de personnel (293,78 K€). Les dépenses figurant au 2762 concernent la fraction de TVA à refacturer au délégataire du service public.
- ✓ Les dépenses d'ordre (dotations aux amortissements) s'élèvent à 543,42K€ avec un taux d'exécution de 9%. Elles sont en baisse de -72% par rapport à 2022.

5.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

5.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	4 485,21	10 473,21	5 777,92	55%	29%
Dépenses d'équipement	2 591,04	7 585,86	3 646,92	48%	41%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	2 591,04	7 585,86	3 646,92	48%	41%
Dépenses financières	1 894,17	2 887,35	2 131,01	74%	13%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 377,63	1 472,01	1 401,91	95%	2%
27 - Autres immobilisations financières	516,55	1 415,34	729,09		
Dépenses d'ordre	240,04	975,43	268,39	28%	12%
040 - Opérations de transfert entre sections	240,04	268,39		0%	-100%
041 - Opérations patrimoniales		707,04	268,39	38%	n/a
Total dépenses d'investissement	4 725,25	11 448,64	6 046,32	53%	28%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 725,25	11 448,64	6 046,32	53%	28%

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 6 046,32 K€, soit un taux d'exécution de 53%. Elles correspondent dépenses d'équipement (60% du total des dépenses) et au remboursement du capital de la dette (23% pour total des dépenses).

Les dépenses réelles 2023 sont réalisées à hauteur de 5 777,92 K€, soit un taux d'exécution de 55%.

Les dépenses d'investissement concernent principalement la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'eau potable (98,15%).

5.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	2 965,82	2 362,87	1 179,76	50%	-60%
Recettes d'équipement	30,73	518,18	92,00	18%	199%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	30,73	518,18	92,00	18%	199%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)					
20- Immobilisations corporelles					
23- Immobilisations en cours					
Recettes financières	2 935,09	1 844,69	1 087,77	59%	-63%
10- Dotations, fonds divers, réserves	2 473,77				
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	461,32	1 844,69	1 087,77		
Recettes d'ordre	1 957,20	6 665,11	543,42	8%	-72%
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 935,28		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 957,20	2 022,80	543,42	27%	-72%
041 - Opérations patrimoniales		707,04	0,00	0%	
Total recettes d'investissement	4 923,02	9 027,99	1 723,18	19%	-65%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 222,88	2 420,65	2 420,65	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	7 145,90	11 448,64	4 143,83	36%	-42%

Le total des recettes d'investissement s'élève à 1 723,18 K€, soit un taux d'exécution de 19%.

Les recettes réelles d'investissement 2023 sont réalisées à hauteur de 1 179,76 K€, soit un taux d'exécution de 50%.

Les recettes financières constatées au chapitre 27 atteignent 1 087,77 K€ (reversement de la TVA par le délégataire).

6. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

6.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **37%** et correspond à un total de **2 239 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **61%**, correspondant à un total de titre émis égal à **2668 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **911 K€** et les recettes réelles **2 613 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **43%** et correspond à un total de mandats émis de **4 721 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **32%** et correspond à un total de titres émis de **4 506 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **4 667 K€** et les recettes réelles **3 178 K€** dont 109 K€ de subventions.

6.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	3 827,93	-2 177,97	429,02	2 078,97
INVESTISSEMENT	-3 177,97		-213,43	-3 391,40
TOTAL	649,96	-2 177,97	215,59	-1 312,43

Le budget annexe « CT5 – Eau » enregistre un résultat de clôture 2023 à **-1 312,43 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **2 078,97 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **-3 391,40 K€** ;

6.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023 en K€	CA 2022/2023 en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 000,53	4 318,00	2 613,22	-1 387,31	-35%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	5,60	691,59	451,65	446,05	7965%
Epargne de gestion courante (EBG)	3 994,93	3 626,41	2 161,58	-1 833,35	-46%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	100%	84%	83%		-17%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	495,56	154,10	27,75	-467,81	-94%
Résultat exceptionnel large	-495,56	-154,10	-27,75	467,81	-94%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 499,37	3 472,31	2 133,82	-1 365,54	-39%
Taux d'épargne de gestion	87%	80%	82%		-7%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	411,93	437,54	431,20	19,28	5%
<i>Recettes réelles</i>	4 000,53	4 318,00	2 613,22	-1 387,31	-35%
<i>Dépenses réelles</i>	913,09	1 283,23	910,60	-2,48	0%
Epargne brute (EBE)	3 087,44	3 034,77	1 702,62	-1 384,82	-45%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	77%	70%	65%		-16%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 671,03	1 801,15	1 801,15	130,12	8%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	-396,74	649,96	649,96	1 046,70	-264%
Epargne nette (ENE)	1 416,41	1 233,63	-98,53	-1 514,94	-107%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	35%	29%	-4%		-111%

L'épargne de gestion courante (EBG) : En 2023, le taux de cette épargne se dégrade passant de 100% à 83% qui s'explique une baisse des recettes et une augmentation des dépenses.

L'épargne de gestion : Le taux d'épargne de gestion est en baisse de -7% par rapport à 2022.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le taux d'épargne brute est en baisse de - 16% en 2023 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement.

L'épargne nette : Le taux d'épargne nette est en baisse de -107 % soit -98,53 K€.

6.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT5 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	22 163,78	1 801,15	439,13	1 000,00	21 362,63

Entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, l'encours de la dette du budget annexe « CT5 - Eau » a diminué de -3% malgré un emprunt nouveau de 1 000 K€.

6.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

6.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT5 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	Opérations Eau	42 230,02	24 566,41	0,00	2 863,86	21 702,55	8,58
Total		42 230,02	24 566,41	0,00	2 863,86	21 702,55	8,58

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 42 230,02 K€. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à moins de 9 années.

Au cours de l'exercice 2023, le volume d'autorisation de programme n'a pas été augmenté.

6.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	42 230 020,00	24 389 417,26	2 863 860,90	65%

Code opération	Libellé des 6 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2017502500	Création d'un nouveau champ captan au ventillon	10 477 943,44	303 201,85 €	0,00 €	2,89%
2017502600	Schéma directeur AEP	322 000,00	259 858,82 €	0,00 €	80,70%
2017502700	Extension renouvellement mise en conformité de réseaux et ouvrages	30 142 955,57	23 743 909,73 €	2 752 981,88 €	87,90%
2021500100	Nouveau champ captant miramas projet études 2021	1 833 333,33	82 446,86 €	67 899,02 €	8,20%
2021500200	travaux conformité autonomie Miramas	1 766 666,67		42 980,00 €	2,43%
2021500300	Sécurisation totale Grans	500 000,00			0,00%

Le taux d'avancement s'élève globalement à 65% sur l'exercice 2023. Le taux se justifie par le décalage des opérations « Travaux conformité autonomie Miramas » et « Sécurisation totale Grans ». L'opération « Schéma Directeur AEP » arrive à échéance en 2023 et le programme d'extension et renouvellement de réseaux se poursuit.

6.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	4 000,53	4 318,00	2 613,22	61%	-35%
Recettes de gestion courante	4 000,53	4 318,00	2 613,22	61%	-35%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 973,24	4 303,00	2 607,37	61%	-34%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	27,29	15,00	1,20	8%	-96%
013-Atténuation des charges			4,65		
Autres recettes d'exploitation	0,00	0,00	0,00		
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels					
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	51,54	57,29	54,26	95%	5%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51,54	57,29	54,26	95%	5%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	4 052,07	4 375,29	2 667,48	61%	-34%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 103,26	1 649,96	1 649,96	100%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 155,33	6 025,25	4 317,44	72%	-30%

Le total des recettes d'exploitation s'élève à 2 667,48 K€, soit un taux d'exécution de 61% et varie de - 34% par rapport à 2022. La baisse porte principalement sur le compte 70111 et concerne le reversement de la surtaxe par la société SUEZ. Cette baisse s'explique par une diminution des volumes facturés et par une diminution du nombre de rattachements sur 2023 liée aux nouvelles modalités de gestion des rattachements

Les recettes réelles 2023 sont réalisées à hauteur de 2 613.22 K€, soit un taux d'exécution de 61% en évolution de -35% par rapport à 2022.

- ✓ La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 99% des recettes réelles pour un montant de 2607,37 k€ au chapitre 70 soit un taux d'exécution de 61%, et en diminution de - 35% par rapport à 2022. La totalité des recettes correspond à la surtaxe (vente d'eau aux abonnés).
- ✓ A ces recettes viennent s'ajouter au chapitre 75 les produits divers de gestion (redevance d'occupation du domaine public pour la délégation de service public de Grans) pour 1,2 K€.

Les recettes d'ordre au chapitre 042 sont réalisées à hauteur de 54,26 K€ et correspondent à la quote-part des subventions d'investissement.

6.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	913,09	1 283,23	910,60	71%	0%
Dépenses de gestion courante	5,60	691,59	451,65	65%	7965%
011 - Charges à caractère général	5,60	98,05	35,23	36%	529%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		593,35	416,42	70%	
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		0,19	0,00	1%	
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses d'exploitation	907,49	591,64	458,95	78%	-49%
66 - Charges financières	392,15	447,08	439,13	98%	12%
67 - Charges exceptionnelles	515,34	144,56	19,82	14%	-96%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	1 414,54	4 742,02	1 327,86	28%	-6%
023 - Virement à la section d'investissement		3 271,82			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 414,54	1 470,21	1 327,86	90%	-6%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation	2 327,63	6 025,25	2 238,47	37%	-4%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 327,63	6 025,25	2 238,47	37%	-4%

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 2 238,47 K€, soit un taux d'exécution de 37 % en baisse de 4 % par rapport à 2022.

Les dépenses réelles 2023 sont réalisées à hauteur de 910,60 K€, soit un taux d'exécution de 71 %, elles sont stables par rapport à 2022 :

- ✓ Il est constaté un faible taux de réalisation du chapitre 011 « charges à caractère général ». La hausse par rapport à 2022 est liée à la refacturation de frais de structure.
- ✓ Des charges de personnel ont été intégrées en 2023 dans le cadre des travaux de fiabilisation des données d'affectation des agents au budget annexe.
- ✓ Les autres dépenses réelles d'exploitation sont des charges financières à hauteur de 48% (soit 439,13 K€), et des charges exceptionnelles (19,82 K€) à hauteur de 2%. Il y a une forte diminution des charges exceptionnelles au chapitre 67 (pour rappel sur 2022 cela incluait une régularisation de + 485 K€ sur les rattachements 2021).

Une diminution de -6% des dépenses d'ordre est à noter sur 2023, elles concernent les amortissements des biens acquis.

6.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	4 650,28	6 551,83	4 665,01	71%	0%
Dépenses d'équipement	2 979,25	4 770,17	2 863,86	60%	-4%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	2 979,25	4 770,17	2 863,86	60%	-4%
Dépenses financières	1 671,03	1 781,66	1 801,15	101%	8%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 671,03	1 781,66	1 801,15	101%	8%
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	805,25	4 420,06	54,26	1%	-93%
040 - Opérations de transfert entre sections	51,54	57,29	54,26	95%	5%
041 - Opérations patrimoniales	753,71	4 362,77		0%	-100%
Total dépenses d'investissement	5 455,53	10 971,89	4 719,27	43%	-13%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	3 933,32	3 177,97	3 177,97	100%	-19%
Total des dépenses d'investissement cumulées	9 388,85	14 149,86	7 897,24	56%	-16%

En 2023, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement diminuent de -4% par rapport à 2022 pour un total de 2 865,40 K€. Cette diminution est liée au décalage des plannings d'opération comme les « travaux de conformité autonomie de Miramas » et la « Sécurisation totale du réseau d'eau potable de Grans ».
- ✓ Les dépenses financières augmentent de +8% par rapport à 2022 les portant à un total de 1 801,15 K€. Elles sont composées du capital de remboursement de la dette.
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 54,26 K€ (-93% par rapport à 2022). Elles correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 54,26 K€.

En 2023, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 4 719,27 K€ soit une diminution de -13% par rapport à 2022.

6.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	4 042,63	5 045,07	3 177,97	63%	-21%
Recettes d'équipement	2 609,31	2 867,10	3 177,97	111%	22%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	109,31	0,00			
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	2 500,00	2 867,10	3 177,97	111%	27%
20- Immobilisations corporelles					
23- Immobilisations en cours					
Recettes financières	1 433,32	2 177,97	0,00	0%	-100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	1 433,32	2 177,97		0%	-100%
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	2 168,25	9 104,79	1 327,86	15%	-39%
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 271,82		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 414,54	1 470,21		0%	-100%
041 - Opérations patrimoniales	753,71	4 362,77	1 327,86	30%	76%
Total recettes d'investissement	6 210,88	14 149,86	4 505,84	32%	-27%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					
Total des recettes d'investissement cumulées	6 210,88	14 149,86	4 505,84	32%	-27%

Le total des recettes d'investissement s'élève à 4 505,84 K€, soit un taux d'exécution de 32% et une baisse de -27% par rapport à 2022. Ces recettes servent au remboursement de la dette et au financement des investissements.

Les recettes réelles 2023 sont réalisées à hauteur de 3 177,97 K€, soit un taux d'exécution de 63% en diminution de 21% par rapport à 2022 et sont composées seulement par un emprunt de 3 177,97 K€, contre 2 500 K€ l'an passé.

Les recettes au chapitre 041 sont liées à des écritures comptables sur les immobilisations.

7. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **74%** et correspond à un total de **9 337 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **91%**, correspondant à un total de titre émis égal à **9 594 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **8 234 K€** et les recettes réelles **9 063 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **80%** et correspond à un total de mandats émis de **6 604 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **45%** et correspond à un total de titres émis de **3 507 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **6 013 K€** et les recettes réelles **2 343 K€**.

7.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	3 891,34	-1 750,00	257,13	2 398,47
INVESTISSEMENT	452,80		-3 097,19	-2 644,40
TOTAL	4 344,14	-1 750,00	-2 840,06	-245,92

Le budget Eau enregistre un résultat de clôture 2023 à **-245,92 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **2 398,47 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **-2 644,40 K€**.

7.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	8 644,57	9 900,56	8 913,42	268,85	3%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	8 285,94	9 018,98	8 131,56	-154,38	-2%
Epargne de gestion courante (EBG)	358,63	881,58	781,86	423,23	118%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	4%	9%	9%		111%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	77,27	6,00	149,79	72,52	94%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	47,20	50,01	42,59	-4,61	-10%
Résultat exceptionnel large	30,07	-44,01	107,20	77,14	257%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	388,69	837,57	889,06	500,37	129%
Taux d'épargne de gestion	4%	8%	10%		120%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	66,49	62,38	59,41	-7,07	-11%
<i>Recettes réelles</i>	8 721,84	9 906,56	9 063,22	341,38	4%
<i>Dépenses réelles</i>	8 399,63	9 131,38	8 233,57	-166,07	-2%
Epargne brute (EBE)	322,21	775,18	829,65	507,44	157%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	4%	8%	9%		148%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	236,08	250,00	244,27	8,19	3%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	7 806,29	4 344,14	4 344,14	-3 462,15	-44%
Epargne nette (ENE)	86,13	525,18	585,38	499,25	580%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1%	5%	6%		

L'épargne de gestion courante (EBG) : En 2023, le taux de cette épargne est de 9% avec une nette amélioration de 118% de l'épargne de gestion courante par rapport à 2022. Le taux d'épargne augmente considérablement sous l'effet combiné d'une baisse de -2% des dépenses d'exploitation et une hausse de 3% des recettes d'exploitation.

L'épargne de gestion : Le taux d'épargne de gestion est en hausse de 120% par rapport à 2022. Le résultat exceptionnel augmente également pour atteindre 107,20 K€.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le taux d'épargne brute s'améliore de 148% en 2023 ce qui traduit une augmentation de la capacité d'autofinancement en investissement. Elle s'élève à 829,65 K€.

L'épargne nette : Le taux d'épargne nette avec une épargne nette qui atteint 585,38 K€ (contre 86,13 sur 2022). Ce niveau d'épargne nette est de 6% et permet de couvrir l'annuité en capital.

7.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT6 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	1 486,05	244,27	56,93	0,00	1 241,78

Aucun emprunt n'a été souscrit compte tenu des excédents cumulés disponibles.

La dette actuelle est composée de 7 emprunts, tous à taux fixe (entre 3,5 et 4,8%) conclus entre 2009 et 2013 et courant jusqu'en 2031 pour le plus ancien.

7.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

7.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT6 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	Opérations Eau	32 612,00	18 126,00	4 380,00	5 768,57	12 357,43	3,14
Total		32 612,00	18 126,00	4 380,00	5 768,57	12 357,43	3,14

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 32 612 k€. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2023 à 12 357,43 k€.

La durée de résorption est de 3 années.

7.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	36 992 000,00	24 976 000,00	5 768 571,83	83%

Code opération	Libellé des plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2017600900	Création et renouvellement des réseaux AEP	12 180 000,00	6 138 000,00 €	1 637 571,56 €	63,84%
2017601000	Travaux usine, réservoirs et surpresseurs	2 381 000,00	1 015 000,00 €	54 043,25 €	44,90%
2017604000	Fanfarigoule remplacement conduite adduction	5 000 000,00	4 918 000,00 €	7 400,00 €	98,51%
2017605000	Mise en place de la radio relève	800 000,00	721 000,00 €	2 108,88 €	90,39%
2017608000	Etudes	475 000,00	303 000,00 €	2 322,00 €	64,28%
2019600100	Suppression du château d'eau de St Mitre	5 000 000,00	4 960 000,00 €	24 046,95 €	99,68%
2019600200	Acquisition d'un système de télégestion	400 000,00	397 000,00 €	0,00 €	99,25%
2019600300	Travaux divers sur les bâtiments régie des Eaux	600 000,00	581 000,00 €	4 729,78 €	97,62%
2021601000	Secteur Distribution R5 Saint Pierre	6 600 000,00	5 750 000,00 €	3 197 876,74 €	135,57%
2021602000	Acquisition véhicule Service Eau	246 000,00	195 000,00 €	57 930,91 €	102,82%
2023604000	Déploiement de la Télérelève	3 000 000,00	0,00 €	23 674,55 €	0,79%

L'avancement est en moyenne de 83%

7.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	8 721,84	9 906,56	9 063,22	91%	4%
Recettes de gestion courante	8 644,57	9 900,56	8 913,42	90%	3%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 543,84	9 761,15	8 776,16	90%	3%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations			11,34		
75 - Autres produits de gestion courante	97,91	96,18	61,79	64%	-37%
013-Atténuation des charges	2,82	43,24	64,13		
Autres recettes d'exploitation	77,27	6,00	149,79	2497%	94%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	77,27	6,00	149,79	2497%	94%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	528,21	580,00	531,18	92%	1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	528,21	580,00	531,18	92%	1%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	9 250,05	10 486,56	9 594,39	91%	4%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	4 333,34	2 141,34	2 141,34	100%	-51%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	13 583,39	12 627,90	11 735,73	93%	-14%

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 9 594,39 k€, soit un taux d'exécution de 91% et est composé pour 91% du chapitre 70 des produits des services. En 2023, le tarif du prix de l'eau a augmenté de 2%.

Les produits exceptionnels représentent 2% et atteignent 149,79 K€ sur 2023 contre 77,27 K€ en 2022, soit une amélioration de 94%, dont 141K€ correspondent à une régularisation des rattachements 2022.

7.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	8 402,64	9 143,98	8 233,57	90%	-2%
Dépenses de gestion courante	8 285,94	9 018,98	8 131,56	90%	-2%
011 - Charges à caractère général	3 253,59	3 796,56	3 257,84	86%	0%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 424,36	3 793,15	3 415,55	90%	0%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,99	9,27	38,18	412%	1177%
014 - Atténuations de produits	1 605,00	1 420,00	1 420,00		-12%
Autres dépenses d'exploitation	116,69	125,00	102,00	82%	-13%
66 - Charges financières	67,06	75,00	56,93	76%	-15%
67 - Charges exceptionnelles	49,63	50,00	45,08	90%	-9%
68 - provisions	-				
Dépenses d'ordre	1 289,41	3 483,92	1 103,69	32%	-14%
023 - Virement à la section d'investissement	-	2 133,92			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 289,41	1 350,00	1 103,69	82%	-14%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation	9 692,05	12 627,90	9 337,26	74%	-4%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	9 692,05	12 627,90	9 337,26	74%	-4%

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 9 337,26 K€, soit un taux d'exécution de 74% (hors virement à la section d'investissement), en diminution par rapport au précédent exercice (-4%).

Les dépenses réelles d'exécution s'élèvent à 8 234 K€, en baisse de -2% par rapport à 2022.

Il est constaté une stabilité sur les chapitres 011 et 012, en revanche il est à noter une progression sensible au chapitre 65, due essentiellement aux écritures pour des créances éteintes et admissions en non-valeur.

7.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	4 039,50	7 472,00	6 012,84	80%	49%
Dépenses d'équipement	3 803,42	7 222,00	5 768,57	80%	52%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	3 803,42	7 222,00	5 768,57	80%	52%
Dépenses financières	236,08	250,00	244,27	98%	3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	236,08	250,00	244,27	98%	3%
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	621,27	780,00	591,57	76%	-5%
040 - Opérations de transfert entre sections	528,21	580,00	531,18	92%	1%
041 - Opérations patrimoniales	93,06	200,00	60,39	30%	-35%
Total dépenses d'investissement	4 660,77	8 252,00	6 604,41	80%	42%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 660,77	8 252,00	6 604,41	80%	42%

Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice s'élèvent à 6 012,84 K€, en hausse de 49% par rapport à 2022. Les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :

- ✓ Création et renouvellement des réseaux EAP : 1 637 K€
- ✓ Secteur Distribution R5 Saint Pierre : 3 197 K€ (remplacement de plus de 6 km de réseau de distribution intégrant la reprise des branchements individuels pour supprimer les fuites.

7.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	258,15	4 115,28	2 343,14	57%	808%
Recettes d'équipement	258,15	2 365,28	593,14	25%	130%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	258,15	700,00	593,14	85%	130%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		1 565,28	-		
20- Immobilisations corporelles					
23- Immobilisations en cours		100,00			
Recettes financières	0,00	1 750,00	1 750,00	100%	
10- Dotations, fonds divers, réserves		1 750,00	1 750,00	100%	
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 382,47	3 683,92	1 164,08	32%	-16%
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 133,92		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 289,41	1 350,00	1 103,69	82%	-14%
041 - Opérations patrimoniales	93,06	200,00	60,39	30%	-35%
Total recettes d'investissement	1 640,62	7 799,20	3 507,22	45%	114%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	3 472,95	452,80	452,80	100%	-87%
Total des recettes d'investissement cumulées	5 113,57	8 252,00	3 960,02	48%	-23%

Les recettes d'équipement 2023 s'élèvent à 2 343,14 K€ contre 258,15 K€ sur l'exercice précédent, avec un taux d'exécution de 57%. Elles correspondent à des aides obtenues auprès de l'Agence de l'Eau. La forte hausse des recettes d'équipement est liée au versement de la tranche 2/3 du quartier Saint-Pierre.